

SANCHEY

## Bernard Roussel, lauréat du concours de fleurissement



*Les dix-sept membres du jury ont arpenté les rues de la commune, découvrant les réalisations florales de dix-huit maisons.*

**Cette année, le jury du concours communal des maisons fleuries a visité les dix-huit maisons retenues lors d'une visite préalable de la commission quelques semaines auparavant. La première place revient à Bernard Roussel du Clos de la Redoute.**

Il y a quelques jours, c'est sous le soleil revenu que le jury du concours communal des maisons fleuries, composé de dix-sept personnes, a effectué sa traditionnelle tournée.

Cette année, la commune de Domèvre-sur-Avière, s'était jointe aux villages de Chavelot, Les Forges, Chaumousey et quelques membres du comité intercommunal de fleurissement, pour découvrir les dix-huit maisons retenues quelques semaines auparavant. À ce titre, Patrick Vincent, adjoint, insistait sur le fait qu'il « n'y a pas d'inscription pour participer et qu'une sélection est réalisée lors d'une visite préalable de la commission ».

Rappelons que la notation se fait sur l'aspect général, le choix des végétaux, l'aménagement extérieur et enfin la quantité de fleurs et autres plantes qui met en valeur les propriétés.

À l'issue d'une tournée, un choix cornélien attendait les jurés qui ont cependant constaté que, malgré des conditions climatiques guère favorables ces dernières semaines, la qualité du fleurissement était bien présente.

Voici le palmarès de l'édition 2021 des fleurs. La première place revient à Bernard Roussel, 14, Clos de la Redoute, suivi de Robert et Régine Antoine, 1, rue de la Libération, la troisième place du podium revenant à Catherine Cavallès, 10, route des Vosges.

Étaient également classés : Jérémie Ansart, Daniel Amiot, Dominique Belot, Nicole Clavelin, Bernard Crevisy, Brigitte Damideau, Bruno Gavaille, Sabine Gibier, Jacques Lemarquais, Robert Meyer, Jacqueline Ruer, Françoise Roch, Mireille Tardy, Bernard Villière.

Pour être complet, précisons que le jury a été agréablement surpris de l'aménagement floral de la place de l'An-2000 et des abords de la mairie.

### **• Une cérémonie pour récompenser le fleurissement**

C'est en fin d'année que les jardiniers amateurs seront invités à une cérémonie en mairie, afin de les remercier de leur travail pour l'embellissement de leur pavillon qui met aussi en valeur la cité sanchéenne.